



Extrait de délibération

Identifiant
2022-03-04

Comité syndical 21 mars 2022 – Parthenay

L'An Deux Mille Vingt -Deux le vingt et un mars à 18h, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

Mme Magalie Sauze a été désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation : 15 mars 2022
Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires / 31 suppléants
Présents : 19 titulaires, 3 suppléants
Absents, excusés : 12 titulaires, 28 suppléants
Votants : 22

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvaudais-Val du Thouet	BIRONNEAU Pascal, CHABAUTY Gérard, NOLOT Monique	FOUILLET Olivier		
Parthenay-Gâtine	AYRAULT Bérengère, BACLE Jérôme, BOUCHER Hervé-Loïc, BRESCIA Nathalie, CHAUSSONNEAUX Jean-Paul, CHEVALIER Eric, CUBAUD Olivier, GAILLARD Didier, GUERIN Jean-Claude, PARNAUDEAU Guillaume	BERGEON Patrice, CLEMENT Guillaume, DIEUMEGARD Claude, GILBERT Véronique,	PILLOT Jean	
Val de Gâtine	BARANGER Johann, BIRE Ludovic, CHAUSERAY Francine, FRADIN Jacques, RIMBEAU Jean-Pierre, SAUZE Magalie	ATTOU Yves, BAILLY Christiane, JEANNOT Philippe, LIBNER Jérôme, MICOU Corine, OLIVIER Pascal, TAVERNEAU Danielle	AUDEBERT Claude, ROMDARD Audrey	

Approbation du compte administratif du budget annexe ECONOMIE

Conformément à la loi, Monsieur le Président se retire de la séance.

Sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre RIMBEAU, Vice-président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2021 dressé par le Trésorier du SGC de Saint Maixent L'Ecole,

Le Président de séance propose au Comité syndical d'adopter le Compte de Gestion 2021, visé par le Trésorier Payeur Général, ainsi que le Compte Administratif 2021 comme suit :

Section de fonctionnement :

Recettes	0.00
Dépenses	18 392,16
Résultat de l'exercice	- 18 392,16
Excédent N-1	+ 23 567,58
Résultat de clôture de l'exercice	+ 5 175,42

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité (sans le Président) :

- approuve le compte administratif pour l'exercice 2021 du budget annexe ECONOMIE du PETR,

- dit que l'excédent net de clôture de l'exercice 2021 est de 5 175.42 euros.

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

Le Président
Didier GAILLARD